

commencent à présenter leurs logiciels sans protection. Ceci n'a aucune incidence sur les questions des droits d'auteur, et la Loi interdit toujours les copies non autorisées. La politique du Ministère interdit explicitement les copies non autorisées. En ce sens, copier un programme sur plus d'un disque rigide, ou utiliser l'original d'un programme sur une machine et la copie d'archive sur une autre, sont des activités illégales. Chaque machine qui utilise un progiciel doit disposer d'une copie autorisée de ce progiciel.

Il y a lieu de noter que les politiques clairement énoncées du Ministère ont attiré l'attention des gros producteurs de logiciel; en conséquence, nous avons obtenu certains privilèges qui nous facilitent la tâche d'assister les utilisateurs. Une contravention à ces politiques pourrait nuire à ces privilèges, et aussi entraîner des poursuites judiciaires de la part du détenteur des droits d'auteur.

LE GOUVERNEMENT CANADIEN A LES MOYENS D'ACHETER LES PROGICIELS DONT IL A BESOIN.

5.6 **La norme de sécurité TEMPEST en bref**

Comme nous l'avons signalé plus haut, les ordinateurs et les machines de traitement de texte ne doivent pas être utilisés pour le traitement de données classifiées s'ils ne sont pas explicitement identifiés comme conformes à la norme TEMPEST. Les équipements conformes à cette norme requièrent une protection physique spéciale. Ceci limite les possibilités d'emplacement, de transport et de disponibilité pour les personnes étrangères au Ministère. De plus, ces appareils sont beaucoup plus coûteux que les versions non conformes. L'autorité du Ministère pour la norme Tempest est MIT.

 **EXPRESS**

Règles pour Tempest

- L'équipement Tempest est placé dans la Zone délicate
- Accès interdit aux personnes sans autorisation de sécurité
- Entretien assuré par des personnes munies de autorisation de sécurité et spécialement formées, d'ordinaire des employés.
- Les renseignements sur l'emplacement et les effectifs des équipements Tempest sont classifiés.

5.7 **La documentation**

La documentation d'origine du matériel et du logiciel est la seule source fiable de renseignements complets sur le progiciel ou l'appareil. Traitez votre documentation comme toute autre oeuvre littéraire, et ayez-la à portée de la main. C'est votre référence principale, et vous pourrez vous éviter des appels de service en en faisant usage.